
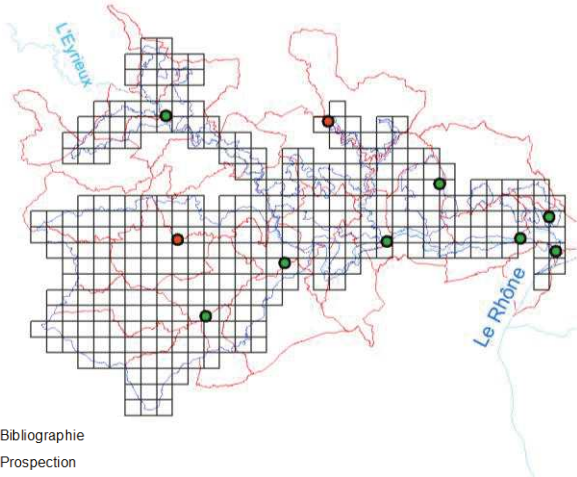


CODE N2000 : 1331	NOCTULE DE LEISLER <i>NYCTALUS LEISLERI</i> (KUHLE, 1817)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
 <p>Photo : M. Faure-Naturalia</p>			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	LC

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Chauve-souris de taille moyenne, sombre aux oreilles robustes et arrondies et au tragus en forme de champignon. Espèce forestière.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce est globalement bien représentée dans le territoire B6. C'est une espèce relativement commune du département, elle a notamment été mise en évidence grâce à la détection acoustique. L'espèce est présente sur tout le territoire du PNRMA.</p>	 <p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Chauve-souris de taille moyenne, brune foncée, aux oreilles robustes et arrondies. Le museau est solide. Pelage dorsal relativement court et très plaqué, poils de la nuque plus longs. Face ventrale peu contrastée, brun jaune plus claire à la gorge. Ailes longues et étroites, nettement velues dessous, le long du corps et de l'avant-bras.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Dans l'ensemble, l'espèce est une consommatrice opportuniste d'insectes volants, mais est sans doute sélective lors des émergences et fortes densités de grosses proies.
Activité	Changements de gîte en partie quotidiens, la distance entre eux doivent être faible. Elles sortent très tôt de leur gîte et rentrent tard au levé du soleil.
Reproduction	Accouplements en harems, a lieu à partir de la fin juillet et jusqu'en septembre. La femelle donne naissance à 1 ou 2 jeunes, dans le courant de juin. La Maturité sexuelle a lieu dès le premier automne pour une partie d'entre eux.
Capacités de régénération et de dispersion	Il s'agit également d'une véritable migratrice pouvant parcourir plus de 1 000 km pour rejoindre ses quartiers d'hiver (Dietz <i>et al.</i> , 2009).
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Espèce typiquement arboricole, elle gîte dans les loges de pics, les trous de pourriture, les fentes formées par la foudre et comprenant des bourrelets de cicatrisation, aussi les branches évidées. Elle préfère les cavités naturelles, contrairement à la Noctule commune qui occupe surtout des loges de pics.
Habitats d'alimentation	L'espèce est typiquement forestière, dans les forêts de feuillus surtout, plus rarement prés-vergers et parcs. Elle affectionne plus particulièrement les forêts comportant beaucoup de vieux bois. Pour chasser elle préfère les forêts et leurs lisières, mais aussi les pâtures de bovins.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation peuvent être dans les arbres et des bâtiments. L'espèce est rarement observée dans des fissures rocheuses.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	L'espèce est présente dans une bonne partie de l'Europe, absence dans certains secteurs du bassin méditerranéen : est de l'Espagne, sud de l'Italie et Sicile, mais aussi en Scandinavie.
France	En France, elle était considérée comme rare jusqu'à ces dix dernières années ; aujourd'hui, grâce à l'utilisation de détecteur d'ultrasons elle est bien mieux suivie et connue. Elle est absente de la Bretagne.
Région	En région Rhône-Alpes elle est notée dans tous les départements.
Département	C'est une espèce relativement commune du département, elle a été mise en évidence grâce à la détection acoustique. L'espèce est présente sur tout le territoire du PNRMA. Elle est présente dans l'ENS de la Boissine.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
La Noctule commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique. Elle a été capturée à deux reprises sur les communes de Saint-Pierreville et de Silhac, dans le cadre des prospections réalisées pour le PNRMA en 2009.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	A : restauration facile ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Fragmentation de l'habitat.
FACTEURS HUMAINS	Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres. Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants).
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation, ...).

INDICATEURS DE SUIVI
Pas de colonie de parturition connue en Ardèche pour cette espèce. Il serait intéressant d'effectuer des recherches de gîte pour mieux connaître l'espèce. De plus toutes les observations pourront alimenter une base de données